

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Double changement à la tête du service des forêts de la commune de Val-de-Travers

Le Conseil communal mise sur deux jeunes gardes forestiers pour poursuivre le travail de Claude-André Montandon qui prend une retraite méritée en fin d'année.



Après 40 ans de soins et d'attention portés aux forêts et aux arbres, Claude-André Montandon, garde forestier et chef du service communal des forêts, prendra sa retraite le 31 décembre prochain. Pour lui succéder à partir du 1^{er} janvier 2026, le Conseil communal a choisi Aimeric Hofmann. Originaire de Couvet, ce dernier a travaillé comme garde forestier aux Verrières entre 2019 et 2024 avant de rejoindre notre commune en tant que deuxième garde forestier.

Par son expérience des forêts locales, M. Hofmann continuera de mettre en œuvre une gestion durable de celles-ci, en prenant en compte leur fonction économique (production de bois), leur fonction protectrice (chutes de pierre, érosion), leur fonction sociale (présence humaine) et leur fonction de biodiversité.

M. Hofmann poursuivra une gestion basée sur le modèle de la forêt jardinée qui participe à la résistance de nos forêts et devra accompagner les importants enjeux qui attendent le service dans un contexte de changement climatique qui met les arbres sous pression, avec des sécheresses, une pluviométrie très irrégulière et des foyers d'insectes ravageurs tels que les bostryches de l'épicéa notamment.



CONTACT | Eric Sivignon, conseiller communal
Territoire, énergie et mobilité

+41 32 886 43 77 | urbanisme.vdt@ne.ch

Pour le poste de deuxième garde forestier, c'est Ulysse Perrelet, originaire du Locle qui succédera à Aimeric Hofmann le 1^{er} janvier 2026 également. Il mettra ainsi à profit son diplôme de garde forestier et son expérience de forestier bûcheron pour épauler M. Hofmann dans ses missions et pour gérer les massifs forestiers dont il aura la responsabilité.



Ces deux nominations permettent d'assurer une continuité optimale pour le service communal dès le 1^{er} janvier prochain et permettent aussi à Claude-André Montandon de partir l'esprit serein avec un service forestier qui garde sa stabilité et qui peut toujours compter sur une équipe de forestiers bûcherons efficaces et conscients de leurs responsabilités.

Nous adressons nos meilleurs vœux de retraite à Claude-André Montandon et une très bonne entrée en fonctions à M. Hofmann et M. Perrelet.

Val-de-Travers, le 17 septembre 2025

LE CONSEIL COMMUNAL